#### **GROUPE DE** L'OPPOSITION SIÉGEANT AU CONSEIL MUNICIPAL.

# La gazette de l'opposition

www.saintmaximin2008.fr



#### Notre rôle:

Vous informer,

Vous écouter.

Vous représenter.

Informations en ligne et détails des articles sur le site.

Pour recevoir la lettre d'information mensuelle, écrire à alain.decanis@saint maximin2008.fr

#### SOMMAIRE

**Editorial** Ī

**Equipements** sportifs.

Centre ville à l'abandon

Zones d'activités. 2

Equipe de l'oppo- 2 sition 2009

Budget 2009. Calomnie!

Cantine scolaire

Opacité de gestion 4

Le PLU 4

Nos actions

Nous rejoindre

Le Banquet 6

# L'Editorial d'Alain DECANIS

Le Conseil Municipal est théoriquement un lieu de débat où sont votées les délibérations que le Maire et les adjoints sont ensuite chargés d'appliquer. C'est la cellule de base du fonctionnement de notre démocratie Hélas, à Saint Maximin, cela ne semble pas être la préoccupation première de la Majorité.

Les commissions municipales ont bien été formées (comme la loi l'impose) mais n'ont jamais été réunies

groupe d'opposition n'a connaissance de l'ordre du jour du conseil que 5 jours avant la date du conseil (le délai minimum légal fixé par la loi).

La plupart des conseillers maiorisemblent n'être mieux lotis. On les informe à peine plus tôt des décisions prises par quelques-uns uniquement, pour ne pas froisser leur susceptibilité.

Dans ces conditions l'assemblée délibérante de la commune est réduite à une chambre d' enregistrement.

Pour remplir le mandat qui nous a été confié par près d'un électeur sur deux :

- nous nous battons pour obtenir les documents auxquels nous avons droit et que l'on refuse de nous communiquer spontanément

- nous analysons les éléments recueillis pour comprendre comment est dépensé notre argent,
- nous rendons publiques nos prises de position grâce à différents supports: notre site Internet, le blog et la lettre mensuelle électronique.

Nous souhaitons que ces éléments contribuent à donner un autre éclairage sur la gestion souvent opaque de notre commune, et désirons insuffler ainsi un courant un peu plus démocrati-

# L'incohérence des investissements en équipements sportifs!

Cette dernière décennie,

l'augmentation importante de la population a engendré des besoins nouveaux en matière d'équipements sportifs et de loisirs. Pour les satisfaire, la commune a dû, dans l'urgence, attribuer aux différentes associations des locaux vétustes et souvent inadaptés. Mais, ces solutions provisoires durent, dans de nombreux cas, depuis trop longtemps.

A quand la programmation d'un véritable espace consacré aux activités sportives et aux loisirs? Nous sommes bien conscients que tout ne peut être fait tout de suite, mais les réalisations doivent s'inscrire dans un projet global, et s'étaler dans le temps.

Au lieu de cela, après l'implantation du club de bridge sur la zone d'activités du chemin d'Aix, on instalPuis on décide brusquement de plus de 600 000€ à consacrer l'aménagement d'un deuxième gazon synthétique alors que d'autres asso-

le un dojo sur la zone de la Laouve.

ciations attendent depuis des années qu'on les loge dans des locaux décents. Tout cela est-il vraiment rationnel?

Clocher sur la place de l'Horloge Place Martin Bidouré

#### Le centre Ancien, Témoignage d'un riche passé, à l'abandon!

En dépit des efforts réalisés par les quelques commerçants qui résistent encore, le centre-ville est de moins en moins attractif.

Le stationnement et la circulation sont de plus en plus difficiles. Et pourtant, on a transformé la quasi-totalité des places et boulevard autrefois très agréables en parking. Et cela ne devrait pas s'arranger avec la construction du pôle culturel.

L'espace commercial s'est réduit au fil du temps à sa plus simple

expression.

Le quartier médiéval, censé être le moteur touristique dont tous les dépliants font la promotion, est sale et complètement à l' abandon.

Les milliers de visiteurs, que l'
office du tourisme comptabilise
chaque année, font le plus rapidement possible le trajet qui
sépare leur véhicule de la Basilique et repartent aussi vite qu'ils
sont venus. Et pourtant! Imaginons ce que deviendrait Saint

Maximin sans son centre-ville : un ensemble d'habitants disséminés sur tout le territoire sans plus aucun lien entre eux. Est-ce le but que poursuit la Municipalité ?

La mise en œuvre d'un véritable projet de requalification de tout le centre- ancien visant à lui rendre sa fonction de centre de gravité de la commune seraitelle une utopie?

#### Les zones d'activités se multiplient, le Chômage augmente!

Zone d'activités du chemin d'Aix, zone de Garnier, zone de la Laouve, bientôt une zone à Bonneval et encore une autre de plus de 100 hectares de part et d'autre de la DN7 à la limite de Pourcieux à l'étude. S'il est indéniable que cette politique permet à quelquesuns de réaliser de gros profits, il n 'en est pas de même pour la grande majorité des Saint Maximinois qui subissent à la fois une dégradation de leur cadre de vie et l 'augmentation du chômage.

A quand une réflexion globale visant à déterminer quelles sont les conditions nécessaires à mettre en œuvre pour attirer des entreprises génératrices d'emplois, sans avoir à sacrifier des centaines d'hectares d'espaces verts?

#### L'équipe de l'opposition siégeant au Conseil Municipal



Alain DECANIS





- 2- Claude NERIN
- 3- Didier GALIZZI



4- Marie Pierre DELHOMMELLE

- 5- Jean-Michel ZAMMIT
- 6- Monique BARLES
- 7- Hélène PELLACUER

# Les caractéristiques du budget 2009

Quelques remarques générales :
- les recettes de fonctionnement,
malgré un chiffrage très prudent,
sont tout de même en augmentation
de 501 654 € par rapport à l'an
dernier, soit +4.3%. Ce qui amène à
penser que, contrairement aux
affirmations du Maire, on ne peut
pas encore être considéré comme
de véritables victimes de la crise.
- les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 501 654 €,
soit +4.3%, alors que, dans le même temps les dépenses réelles

d'équipement diminuent de 971 640 €, soit -18.8%. Cela montre bien, qu'une fois de plus ce budget privilégie les dépenses de fonctionnement à caractère électoraliste au détriment des investissements dont la commune aurait véritablement besoin.

Quelques questions plus précises (restées sans réponse):

 compte tenu de la privatisation de la confection des repas pour les cantines scolaires, pourquoi le budget consacré aux dépenses alimentaires est-il toujours identique?

- comment expliquer une augmentation de 12% des frais de personnel en deux ans tout en menant une politique de privatisation (cela ne pouvant être justifié par une pérennisation des emplois précaires, car ils étaient déjà comptabilisés en dépense) ?
- pourquoi ne pas avoir annexé au budget un état du personnel mentionnant les postes occupés et ceux vacants?

Année	Etat des finances	Elu en charge des finances
1986	Autofinancement négatif	Horace LANFRANCHI
1987	Autofinancement négatif	Horace LANFRANCHI
1988	Autofinancement nul	Horace LANFRANCHI
1989	Dégradation sensible	Francis BARRAU (à partir du
		mois de mars)
1990	Dégradation sensible	Alain DECANIS (à partir du mois
		de juillet)
1991	Redressement méritoire. Autofinancement positif.	Alain DECANIS
1992	Confirmation du redressement	Alain DECANIS
1993	Sensiblement en équilibre	Horace LANFRANCHI (à partir
		du mois de juin)
1994	dégradation de l'autofinancement courant en raison d'un	Horace LANFRANCHI
	accroissement courant des charges de fonctionnement	
	supérieur à celui des recettes	

DES CONCLUSIONS
INCONTESTABLES
EXTRAITES DU
RAPPORT DE LA
CHAMBRE
REGIONALE DES
COMPTES.

Il n'est pas certain que des faits datant de plus de 20 ans intéressent beaucoup de monde, mais il est tout de même bon, de temps à autre, face à la calomnie, de rétablir la vérité.

### La privatisation de la confection des repas de la cantine

Les 16 et 22 octobre 2008, une commission d'appel d'offres attribue un marché d'un montant total de 137 758 € HT à l'entreprise Provence Plats pour la confection et la livraison d'environ 710 repas quotidiens dans quatre établissements scolaires (maternelle Paul Barles, primaire Paul Barles, Paul Verlaine, Victor Hugo) jusque là desservis par la cuisine centrale.

Le soir même Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir approuver ce marché. Il précise que la décision a été prise dans l'urgence suite à une intervention des services vétérinaires et que la privatisation est la seule solution pour continuer à fournir les cantines après les vacances de la Toussaint. Il ajoute que le marché n'est attribué que pour un an renouvelable. L'opposition n'accepte de voter la délibération qu'après que le Maire l'ait modifiée pour marquer le caractère temporaire de la décision (le temps d'étudier le coût d'une remise aux normes de la cantine municipale).

Lors du conseil suivant en date du 19 novembre, le Maire, à qui il est demandé

quand sera réunie la commission d'étude du coût de la mise aux normes, répond que cette dernière ne sera composée que de membres de la majorité...

Nous demandons donc que nous soit communiqué le rapport des services vétérinaires ainsi qu'un devis estimatif des travaux et sollicitons une visite des

Après des mois de tergiversations, nous avons fini par avoir communication des pièces et obtenu de pouvoir nous rendre dans la cuisine le jeudi 5 février. Ceci nous a permis d'évaluer plus précisément

Le montant des travaux nécessaires pour que cette cantine satisfasse de nouveau les besoins de tous les établissements scolaires du premier degré de la commune.

Munis de tous ces éléments, nous allons maintenant pouvoir présenter un dossier chiffré relatif au coût de la remise aux normes.

L'objectif poursuivi étant de garantir à nos enfants une alimentation de qualité au meilleur coût dans le cadre d'un service public rénové.

### Quand l'opacité devient la règle!



Lors du conseil municipal en date du mercredi 17 décembre, Monsieur le Maire a présenté la liste des marchés adaptés passés par la commune lors du second semestre 2008.

Le montant de deux d'entre eux paraissant particulièrement élevé, les conseillers du groupe d'opposition ont demandé que leur soient communiqués les devis des entreprises concurrentes n'ayant pas été retenues. Il s'agit de :

- la pose et dépose des illuminations de Noël marché attribué pour 46 520 € TTC,
- le coût de la peinture concernant une réfection partielle (hall et rez-de-chaussée) de l'Hôtel de Ville pour 53 457 € TTC.
   Le Maire a répondu en séance

que tous les éléments leur seraient fournis

Mais dès le lendemain, les chefs de service sollicités ont répondu qu'ils ne pouvaient communiquer les documents n'ayant pas eu d'instructions du Maire

nouvelle demande est formulée, cette fois par écrit. Lors du conseil du mercredi 28 janvier, le Maire interrogé répond de nouveau que les documents sont disponibles au secrétariat général.

Le mercredi 7 janvier, une

Fin février, après un mois de tergiversation, l'administration finit par indiquer que ces pièces ne sont pas communicables car ces marchés peuvent être considérés comme reconductibles. Envisagerait-on de repeindre le hall chaque année ?

Devant autant de mauvaise foi, comprenant qu'il n'y a pas grand chose à espérer, les élus de l'opposition ont décidé de saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs. Cette dernière a examiné leur demande dans sa séance du 2 avril 2009 et a confirmé que les pièces sont consultables par tous les contribuables.

Le Maire a reçu une copie de ces conclusions mais à ce jour on ne nous a toujours rien donné

Chacun pourra interpréter à sa juste mesure les motivations de cette rétention systématique d'information.





#### Le PLU doit être l'affaire de tous

Ces dernières décennies, Saint-Maximin a connu un taux d' expansion démographique extrêmement important.

Des constructions se sont élevées de façon anarchique sur la quasi-totalité du territoire.

Des équipements collectifs (crèche, école...) ont été implantés sans aucune réflexion globale. On a entassé pèle mêle toutes sortes d'activités (y compris de loisirs) sur des zones sans spécificité, aménagées un peu partout. Tout cela nous conduit à penser que, si l'on continue ainsi, dans quelques années Saint Maximin va ressembler à ces périphéries de grandes agglomérations:

- où on ne distingue plus les zones

destinées à l'habitat des zones d'activités.

- où les espaces verts ont quasiment disparu,
- où les centres-villes sont déser-

L'année 2009 devrait être celle d'une intense réflexion autour de la mise en œuvre du PLU (Plan Local d'Urbanisme) destiné à remplacer l'ancien POS (Plan d'Occupation des Sols). En cette occasion vont se poser des questions cruciales pour l'avenir de notre cité: A combien d'habitants veut-on arriver? Doit-on préserver le tissu agricole? Développer le tourisme? Chercher à attirer des entreprises à forte valeur ajoutée? Les réponses à ces

questions permettront de rédiger le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document va définir les grandes orientations politiques qui seront ensuite déclinées sous forme graphique dans le PLU.

L'enjeu est de taille, il s'agit de dessiner les contours de Saint Maximin pour les vingt ans à venir. Ce travail ne peut pas être effectué en catimini, uniquement par quelques-uns.

Tous les Saint Maximinois qui le souhaitent devraient pouvoir être associés à cette réflexion.

On peut toujours espérer ...

#### **Nos Actions**

Bien que représentant près d'un Saint Maximinois sur deux, notre marge de manœuvre est très faible. Néanmoins nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour défendre vos intérêts.

- -lutte active contre le projet de LGV PACA qui avec la complicité passive de certains élus risque de traverser notre commune d'est en ouest,
- dénonciation des pollutions qu'a subi l'Argens (et qui continuent par fortes pluies, car la station n'est plus en mesure de traiter le flux important d'eaux pluviales qui se déverse en plusieurs points directement dans le tout à l'égout),
- étude chiffrée de la remise aux normes de la cuisine centrale destinée à fournir les cantines scolaires,

- nombreuses interventions pour des problèmes d'équipements de quartiers,
- attribution de noms de personnalités locales à des rues de la commune.
- dénonciation de l'appropriation d' une partie du chemin public du Moulin par un privé avec la bénédiction du Maire,
- dénonciation de toutes les atteintes à l'environnement (décharges sauvages, décharge publique ne respectant pas les normes...),
- envoi d'une **lettre mensuelle** d' information par courrier électronique à tous ceux qui en font la demande à alain.decanis@neuf.fr,
- publication sur le site <a href="http://">http://</a>
   www.saintmaximin2008.fr de tous

les comptes rendus des conseils municipaux et communautaires,

- récupération et mise à disposition de tous sur le même site, de photos et documents anciens relatifs à la vie de la commune,
- participation à toutes les manifestations publiques et privées auxquelles nous sommes invités (les invitations adressées au Maire et à son conseil municipal ne nous sont pas transmises).

Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre dans cette voie. « Pour vous représenter, nous avons agi, nous agissons et nous agirons encore! »

Alain Decanis

Intervention au
Conseil Municipal





Soutien actif en faveur de l'ouverture des lignes TER



Chiffrage du coût de la remise aux normes de la cantine



Participation aux Assemblées

Générales d'associations



Participation à toutes les cérémonies patriotiques



Interventions terrain relatives à des problèmes d'équipement



Participation aux manifestations contre la LGV PACA



## Nous rencontrer, Nous rejoindre.

Nous sommes nombreux à constater aujourd'hui qu'une majorité de citoyens se désintéresse de la politique. Les taux importants d'abstention lors des dernières élections ( excepté la présidentielle ) nous confortent dans cette idée.

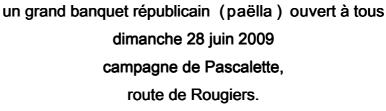
Et pourtant, nous ne pouvons admettre cela comme une

fatalité. Il en va de l'avenir de la démocratie Il faut que tous ceux qui se considèrent comme des progressistes se réconcilient avec les valeurs de la République et participent activement à la gestion de leur cité. Pour que la démocratie triomphe, on a besoin de tous.

Nous sommes bien conscients

que dans un monde où l'individualisme est devenu la règle, et le culte de l'argent la valeur suprême, le combat ne sera pas facile. Il mérite néanmoins d'être mené car il est juste. C'est pour rassembler tous ceux qui se reconnaissent dans cette démarche que nous avons créé l'association Var, République et Démocratie.

# Pour fêter la création de l'association, nous organisons:



( apporter vos couverts)



Pour des raisons d'intendance,

le montant de la participation (15€) sera perçu en même temps que l'inscription le 14 juin au plus tard (chèques libellés au nom de Var République Démocratie),

à adresser à Jean Luc Piasco, 502 boulevard Saint Jean, 83 470 Saint Maximin).

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez appeler le 06 83 68 49 23.

Nous espérons vous rencontrer nombreux.

